

J'ai cette déclaration sous la main. Je ne la citerai que brièvement, car je veux me hâter. J'ai dit aux gens quelles sommes on dépensait à cette époque. Le chef de l'opposition d'alors a déclaré, je crois, que les secours-chômage avaient coûté plus de trois cent millions de dollars, et qu'aucune mesure d'ordre pratique n'avaient été élaborée. J'ai parlé des grands édifices publics construits dans tout le Dominion à un coût énorme pour les contribuables, pas un dollar de ces dépenses n'ayant été acquitté avec de l'argent qu'on possédait, mais avec des fonds empruntés et sur lesquels il faudra payer des intérêts à perpétuité. Je leur ai parlé des camps de chômeurs et des effets qui en résultaient pour la nation. A ce propos, avant d'aborder un autre point, je rappellerai un fait que j'aurais peut-être dû mentionner il y a quelques instants, c'est-à-dire que la fermeture de ces camps a résulté de l'adoption du plan de placement agricole. Si je ne me trompe, on a placé l'an dernier chez des cultivateurs plus de 50,000 travailleurs, hommes et femmes, à un coût d'environ trois millions et demi de dollars pour les contribuables. Pendant la dernière année de leur existence, les camps de chômeurs ont coûté, d'après les chiffres cités je crois, par le ministre, environ 9 millions de dollars, et l'on prévoyait qu'ils coûteraient 12 millions l'année suivante. Mais le plan de placement agricole nous a permis de fermer ces camps de chômeurs et de réduire de deux tiers les dépenses.

M. DOUGLAS: A-t-on placé autant de gens qu'il y en avait dans ces camps?

M. LEADER: Oui. Il y avait, je crois, environ 20,000 hommes dans les camps de chômeurs, alors que l'an dernier on a placé 50,000 personnes, hommes et femmes, chez des cultivateurs. J'ai dit dans mon allocution que la distribution des secours était plus ou moins une question de politique vu qu'il n'existait pas de commission de placement, qu'il ne s'était fait aucun travail préliminaire sur lequel le Gouvernement pût se baser, et que l'on avait pris bien des décisions à un moment où, par suite de la situation critique, on ne pouvait peser mûrement les choses, de sorte que les travaux et les nominations prirent un caractère plus ou moins politique. Je leur parlai ensuite du plan proposé par le chef de l'opposition à l'époque:

Le programme du parti libéral, exposé par Mackenzie King, nous offre l'autre méthode de régler le problème du chômage. M. King et ses partisans s'engagent à instituer une commission nationale du chômage, où seront représentés toutes les parties du pays, toutes les classes de la société et tous les intérêts de la population. Cet organisme serait étranger aux partis. Son caractère lui permettrait d'examiner chaque projet

de secours uniquement à son mérite et d'aviser le Gouvernement en conséquence.

La Commission fut régulièrement nommée. Tous les honorables députés ne s'accorderont peut-être pas à reconnaître qu'il s'est accompli grand-chose, mais si cela était vrai, il n'y aurait sûrement pas lieu de l'imputer à la Commission. J'ajouterai l'exposé d'un plan susceptible d'apporter secours aux chômeurs et de retenir notre population sur les terres. De toutes parts nous sont venues dans cette enceinte des suggestions recommandant de mettre l'énergie électrique à la disposition de la population rurale. Je ne connais aucun cultivateur de l'Ouest, sauf peut-être une douzaine environ près de Portage-la-Prairie, la ville que j'habite, qui aient l'avantage d'un service d'énergie électrique sur leurs fermes. Je crois que l'exode des jeunes gens vers les villes peut s'attribuer à l'absence de cet avantage plus qu'à toute autre cause. Hommes, femmes, filles et garçons vont tour à tour dans les villes. Ils en observent les commodités et, au retour sur la ferme, ils se prennent de découragement devant les inconvénients qu'il leur faut subir. Cette ère, nous dit-on, est celle du machinisme. Il est vrai que les cultivateurs ont un outillage considérable pour les aider dans leur travail, mais leurs femmes n'ont pas les appareils dont disposent les citadines, de sorte que la jeune génération est portée à émigrer vers les villes parce qu'elle n'a pas la fierté de son travail ni le cœur de s'y adonner. J'ai donc proposé ceci:

Nous savons tous, et personne mieux que les travailleurs de la terre, que la vie du cultivateur n'est pas si attrayante que celle du citadin. Les habitations de la campagne manquent en général des commodités modernes que l'on trouve universellement à la ville. Bien que le Canada ait en abondance de l'énergie électrique pour suffire aux besoins de tous ses citoyens, nos gouvernants n'ont pas encore trouvé le moyen de mettre cette énergie à la portée des ressources du cultivateur. C'est une des raisons pour lesquelles les fils et les filles de cultivateurs préfèrent l'existence instable de la ville à celle plus stable mais ennuyeuse de la campagne. Ces jeunes gens devraient être retenus sur la terre, sans quoi ils déplaceraient les ouvriers des villes. Cela pourrait être fait sur une grande échelle si nos pouvoirs publics s'engageaient à fournir l'énergie électrique aux cultivateurs au lieu de restreindre aux citadins les bienfaits de cette invention qui simplifie l'ouvrage. Pourquoi, et cette question est à propos, les fermières n'auraient-elles pas les mêmes avantages que leurs sœurs des villes qui n'ont qu'à presser un commutateur pour se libérer des tâches du foyer.

Puis je leur dis que je connaissais, pour avoir été mêlé intimement à eux, la situation de milliers de cultivateurs, retirés ou en faillite, qui émargeaient à l'assistance dans les villes. Je déclarai qu'ils feraient l'impossible pour pouvoir revenir sur la ferme mais que